

# Communiqué

## sur la continuité de notre activité

Dans le contexte actuel de crise sanitaire mondiale, VMI a activé très en amont un plan de continuité afin de pouvoir continuer à servir ses clients et partenaires, tout en leur garantissant, ainsi qu'à ses salariés, les meilleures conditions sanitaires, grâce notamment au respect de règles de comportement et d'hygiène très strictes, selon les recommandations des autorités de santé.

16.04.2020

**Nos salariés sont sensibilisés au strict respect des mesures barrières et de distanciation sociale, recommandés par les autorités sanitaires. Le lavage et la désinfection des mains sont réalisés régulièrement tout au long de la journée, et le port des protections individuelles est obligatoire sur notre site de production.**

### Nos salariés à distance

- » Une très grande majorité de notre personnel dont le métier le permet a été mise en télétravail, tout en établissant des points réguliers par visioconférence
- » L'intégralité de nos services restent ainsi opérationnels, pour permettre à nos clients et fournisseurs de poursuivre leur activité.

### Sur notre site, pour préserver la santé de nos salariés, qui est notre priorité absolue, nous avons drastiquement renforcés nos mesures sanitaires

- » Tous nos salariés arrivent par une **entrée unique**, à des horaires définis, en respectant la distance minimale d'1,50 m.
- » Leur **température** est prise toutes les demi-journées par une personne habilitée et équipée de protections adaptées.
- » Des actions d'information et de formation ont été mises en œuvre pour faire respecter et respecter les **gestes barrière** recommandés par les autorités sanitaires.
- » Pour éviter des flux de personnes notamment dans les couloirs, les sanitaires, etc. un marquage au sol visualisant clairement les **distances à respecter** a été matérialisé ainsi que des sens uniques de circulation.
- » En production, le **port d'équipement** comme les lunettes est obligatoire. Des gants et des masques sont à la disposition de tous, et rendus obligatoires selon les opérations à effectuer.
- » Les outils communs, comme les chariots élévateurs ou ponts roulants, font l'objet de procédures particulières, tant dans leur usage que dans leur désinfection régulière.
- » Les autres surfaces communes sont également **désinfectées** régulièrement.
- » Dans les bureaux, tous sont espacés les uns des autres en respectant les **règles de distanciation et d'hygiène**.



# Communiqué

## sur la continuité de notre activité

Dans le contexte actuel de crise sanitaire mondiale, VMI a activé très en amont un plan de continuité afin de pouvoir continuer à servir ses clients et partenaires, tout en leur garantissant, ainsi qu'à ses salariés, les meilleures conditions sanitaires, grâce notamment au respect de règles de comportement et d'hygiène très strictes, selon les recommandations des autorités de santé.

16.04.2020

### Organisation



Notre cellule de crise, mise en place dès le mois de février, se réunit régulièrement et travaille en étroite collaboration avec les représentants de notre personnel, afin d'adapter nos conditions de travail et notre activité aux événements, aux évolutions de l'épidémie et aux prescriptions des autorités sanitaires. A ce titre, les mesures de protection sont adaptées, à chaque fois que cela est utile.

### Communication interne

Dans ce contexte si particulier impactant le quotidien de nos employés, nous avons adapté notre organisation, afin de garder un contact humain et garder l'esprit de cohésion qui nous anime. Au-delà des outils de télétravail, nous veillons à informer chaque semaine l'ensemble du personnel de notre activité, de notre fonctionnement, de notre organisation et du plan de continuité mis en place et enrichi régulièrement.

### Engagement sociétal

**«Dans la mesure où ces conditions de sécurité sont réunies et mises en œuvre, il est de notre devoir de protéger nos activités et nos opérations. En tant que fabricant responsable et engagé d'équipements, de notoriété mondiale opérant sur les 5 continents, pour les marchés de l'agroalimentaire et de la santé, nous avons une responsabilité sociale et sociétale élevée. Nous mettons ainsi en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir pour contribuer à lutter contre la crise sanitaire et économique, en soutenant nos clients, nos partenaires, mais aussi les communautés et réseaux auxquels nous appartenons, et au sein desquels nous tenons à être actifs.»**



Dominique Denoël, CEO.